Le Monde
présente

LES GRANDS PERSONNAGES DE L'HISTOIRE EN BANDES DESSINÉES

SIMSOLO | PYTHON

MARIE-ANTOINETTE

TOME 2

Glénat | fayard

Le Monde
présente

LES GRANDS PERSONNAGES DE L'HISTOIRE EN BANDES DESSINÉES

MARIE-ANTOINETTE

TOME 2

SCÉNARIO
NOËL SIMSOLO

DESSIN
ISA PYTHON

COULEURS
SCARLETT

Glénat | fayard

Édité par la société CMI PUBLISHING, filiale de INTERNATIONAL MEDIA INVEST A.S, SAS au capital de 78 300 €,
immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 324 286 319
Siège social : 3-9 Avenue André Malraux, Immeuble SEXTANT - 92300 LEVALLOIS-PERRET
Présidente-Directrice de la publication : Claire Léost

Cette édition est réalisée en collaboration avec le journal *Le Monde*.

© Éditions Glénat, 2018
La marque Le Monde® est reproduite avec l'autorisation de la Société éditrice du Monde.

Direction du projet : Nadia Chaara (CMI Publishing), Nicolas Waintraub (Double 8 Média), David Kings (Glénat)
Coordination du projet : Marine Bos (CMI Publishing), Camille Pazdej (Glénat)
Administration des ventes : Philippe Demay (CMI Publishing)

Conception graphique : Éditions Glénat

Remerciements à :
Le Monde : Hervé Lavergne, Pascale Sensarric, Sabine Gude-Talbot, Sylvie Bucquet

Illustrations de couverture : Chris Regnault

Imprimé en France par Pollina
Z.I. de Chasnais - 85407 Luçon
Le papier utilisé pour la réalisation de ce livre provient de forêts gérées de manière durable.
Achevé d'imprimer : septembre 2020
Dépôt légal : octobre 2020
ISBN : 978-2-35710-717-5
EAN : 9782357107175

Tous droits réservés pour tous pays.

NOTRE ÉVASION FUT IMAGINÉE SELON LES LOIS
OU THÉÂTRE ET JE DISTRIBUAI NOS RÔLES.

Tragi-comédie

BARONNE de KOFFORFF
Veuve d'un Colonel Russe

Monsieur Durand,
intendant de la Baronne.

Madame de Tourzel,
Gouvernante des enfants Royaux.

Louis XVI.

ROSALIE, dame de compagnie de la Baronne.

Les deux filles de la Baronne.

Madame Rochet, gouvernante
des enfants de la Baronne.

Madame Elisabeth,
Soeur de Louis XVI.

Le Dauphin travesti et
sa sœur Marie-Thérèse.

Marie-Antoinette.

POUR QUE VOUS NE SOUFFRIEZ PAS DU LONG VOYAGE VERS LA CITADELLE DE METZ OÙ LE MARQUIS DE BOUILLÉ VOUS ATTEND, J'AI ACHETÉ UNE BERLINE AVEC UN GRAND CONFORT.

JE RECONNAIS BIEN LÀ VOTRE DÉLICATESSE.

VOS FAUSSES IDENTITÉS SONT DE BONNES PROTECTIONS.

DÉGUISÉ EN COCHER, JE VOUS AIDERAI À QUITTER LES TUILERIES EN FIACRE ET À REJOINDRE LA BERLINE OÙ TROIS NOBLES JOUERONT LES VALETS.

HÉLAS, LE ROI S'OPPOSE À CE QUE VOUS NOUS ESCORTIEZ ENSUITE JUSQU'AU BOUT.

JE VOUS QUITTERAI À BONDY.

PLUS TARD, LES HUSSARDS VOUS ESCORTERONT SOUS LES ORDRES DU NEVEU DE VOTRE CHER CHOISEUL PUIS UN RÉGIMENT ROYAL DRAGONS PRENDRA LA SUITE JUSQU'À MONTMÉDY.

BONDY, 20 JUIN.

AU REVOIR, MADAME DE KORFF !

LE COMTE DE PROVENCE FILERA À BRUXELLES AU LEVER DU JOUR.

OUI MA SŒUR, EXILÉ COMME NOTRE AUTRE FRÈRE, ET IL N'Y AURA PLUS QUE LE DUC D'ORLÉANS POUR TENIR LA RÉGENCE.

SI LA ROYAUTÉ DEMEURE…

NOTRE VOYAGE ME PARAÎT À L'ABRI DE TOUT ACCIDENT.

BIENTÔT, NOUS FÛMES EUPHORIQUES, CAR CERTAINS DE NE RENCONTRER AUCUN OBSTACLE.

IL AVAIT TORT, MON ÉPOUX.

ON RACONTE QUE LE ROI A ÉTÉ ENLEVÉ.

TU PARLES, IL A FUI AVEC SA CATIN.

LA FAYETTE A MÊME ENVOYÉ DES COURRIERS POUR LE FAIRE ARRÊTER, MAIS LES CHEFS D'ARMÉE SONT TOUS DES ROYALISTES !

VOUS NE SERIEZ PAS LE ROI ?

MAIS SI, MON AMI, C'EST MOI.

LOUIS, VOUS ÊTES VRAIMENT IMPRUDENT.

Ste Menehould

LE FILS DROUET FILE ALERTER SAUCE, QUI EST PROCUREUR DE LA COMMUNE À VARENNES.

ET NOUS, ON VA RETENIR LES HUSSARDS.

VOUS M'AVEZ DEMANDÉ, SAUCE?

LE FILS DROUET PENSE QUE CE VOYAGEUR EST LE ROI ET VOUS AVEZ SI LONGTEMPS VÉCU À VERSAILLES...

VARENNES

C'EST BIEN LUI, JE SUIS FORMEL.

QU'ON ENVOIE UN COURRIER À PARIS.

PAR SÉCURITÉ, SAUCE NOUS HÉBERGEA, CAR MON ÉPOUX PRÉFÉRAIT ÉVITER LE RISQUE D'UN AFFRONTEMENT ENTRE LE PEUPLE ET LES HUSSARDS DE CHOISEUL, QUI ARRIVA ENFIN.

NOTRE SEUL ESPOIR DE RÉUSSITE : LES TROUPES DU MARQUIS DE BOUILLÉ.

MAIS AU MATIN, CE SONT LES SECONDS DE LA FAYETTE QUI ARRIVÈRENT AUSSI À VARENNES.

BAYON, JE VOUS REMETS LES PRISONNIERS.

LES PATRIOTES ESCORTERONT NOTRE GARDE NATIONALE.

L'ASSEMBLÉE A SUSPENDU VOS POUVOIRS ET RÉCLAME VOTRE TRANSFERT À PARIS.

AINSI, MONSIEUR ROMEUF, IL N'Y A PLUS DE ROI DE FRANCE.

L'ÉCHEC DE NOTRE COMÉDIE SONNA LE GLAS DE NOS ESPOIRS. PÉTION ET BARNAVE NOUS PROTÉGÈRENT EN CHEMIN CAR LES GENS NOUS MENAÇAIENT, PUIS DES CRIS DE HAINE NOUS ACCUEILLIRENT AUX TUILERIES.

Fin de règne

À MORT L'AUTRICHIENNE !

À MORT LE ROI !

C'EST LA REINE QUI A TOUT ORGANISÉ.

À MORT LE ROI !

MONSIEUR BARNAVE, QU'AUCUN MALHEUR N'ARRIVE AUX GENS QUI NOUS ONT ACCOMPAGNÉS ET QU'ON N'ATTENTE PAS À LEURS JOURS.

POURQUOI AVEZ-VOUS ÉCRIT À L'ASSEMBLÉE QUE VOUS RENONCIEZ À LA RÉGENCE DE LA FRANCE SI LE ROI ABDIQUAIT ?

ÇA, C'EST DE LA HAUTE POLITIQUE, LACLOS.

JE SUIS CONVAINCU QUE LOUIS XVI VA RETROUVER SON TITRE ET QUE LES FRACTIONS DE L'ASSEMBLÉE EN PROFITERONT POUR SE COMBATTRE LES UNES LES AUTRES.

LA GUERRE CIVILE SOUHAITÉE PAR MIRABEAU ?

NON, COMME LES JACOBINS ET LES AMIS DE MON CLUB DE VALOIS, J'AI UNE IDÉE PLUS RADICALE DE LA RÉVOLUTION.

ELLE DOIT ÊTRE IRRÉVERSIBLE.

L'ÉCHEC DE NOTRE FUITE NOUS REND PLUS QUE JAMAIS PRISONNIERS DE L'ASSEMBLÉE, MAIS MA DÉCHÉANCE NE SEMBLE PAS ÊTRE IRRÉVERSIBLE.

PARCE QUE BARNAVE INVENTE L'IDÉE QUE NOUS AVONS ÉTÉ ENLEVÉS.

CE DONT TOUT LE MONDE DOUTE.

NOUS RÉCLAMONS UN NOUVEAU POUVOIR CONSTITUANT POUR PROCÉDER D'UNE MANIÈRE NATIONALE AU JUGEMENT DU COUPABLE, ET SURTOUT AU REMPLACEMENT ET À L'ORGANISATION D'UN NOUVEAU POUVOIR EXÉCUTIF.

CETTE PÉTITION ME VA. ET À TOI, MARAT ?

C'EST CE QUE J'ATTENDAIS POUR EN FINIR AVEC LES ROIS.

BARNAVE ME FAIT SAVOIR QUE L'ASSEMBLÉE VOUS REND VOS DROITS, MAIS UN GROUPE DES CORDELIERS PROTESTE ET APPELLE À MANIFESTER DEMAIN DIMANCHE.

JE CRAINS QUE LE SANG COULE.

EN REVANCHE CHEZ LES JACOBINS, UN CERTAIN ROBESPIERRE EST CONTRE LEUR INITIATIVE.

ET LE LENDEMAIN SOIR.

LA LOI MARTIALE, LA GARDE NATIONALE DE LA FAYETTE TIRANT SUR LE PEUPLE AU CHAMP DE MARS. NON ! JE NE VOULAIS PAS CES BLESSÉS ET CES MORTS.

VOUS SAUVEZ VOTRE TRÔNE.

MAIS PAS MON POUVOIR.

IL NE ME DÉPLAÎT PAS QUE LA FAYETTE GAGNE LA HAINE POPULAIRE DANS CETTE RÉPRESSION ET QUE BARNAVE SOIT RESTÉ EN RETRAIT POUR NOUS AIDER.

VOUS FAVORISERIEZ UNE MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE ?

JE LE LUI LAISSE CROIRE.

EN FAIT, IL N'Y A QUE LA FORCE ARMÉE QUI PUISSE TOUT RÉPARER, PAS TOUT DE SUITE, MAIS BIENTÔT.

PUIS L'ASSEMBLÉE SUPPRIMA LES TITRES DE NOBLESSE, ÉTABLIT UN RÉGIME MONARCHIQUE REPRÉSENTATIF ET LE ROI FUT CONTRAINT DE PRÊTER SERMENT À LA CONSTITUTION.

JE NE SUIS PLUS ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, MAIS ROI DES FRANÇAIS.

LA NOUVELLE ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE MENACE LE COMTE DE PROVENCE DE PERDRE SES DROITS À LA SUCCESSION S'IL NE RENTRE PAS EN FRANCE.

SI NOUS ÉTIONS ENCORE SURVEILLÉS, NOUS N'ÉTIONS PLUS PRISONNIERS ET JE RETOURNAI AU THÉÂTRE EN COMPAGNIE DE LA SŒUR DU ROI.

CE QUI LES INQUIÈTE, CE SONT LES ÉMIGRÉS.

MOI AUSSI, ILS M'INQUIÈTENT À S'AGITER ALORS QUE L'EUROPE N'EST PAS PRÊTE À NOUS LIBÉRER.

J'AI MIS MON VETO AU DÉCRET CONTRE LES ÉMIGRÉS, QU'ILS SOMMAIENT DE RENTRER AVANT LE NOUVEL AN SOUS PEINE D'ÊTRE PRIS COMME CRIMINELS DE CONSPIRATION AVEC SUPPRESSION DE LEURS BIENS.

IL EST BON DE LEUR TENIR TÊTE.

LE ROI REFUSE D'ENTÉRINER LES SANCTIONS CONTRE LES PRÊTRES RÉFRACTAIRES.

C'EST L'AUTRICHIENNE QUI LUI A ORDONNÉ, MADAME VETO !

L'ANNÉE SE TERMINE MAL POUR LE CLERGÉ, CAR L'ASSEMBLÉE CONFISQUE SES BIENS.

MAIS LEUR CONSTITUTION NOUS PROTÈGE.

TANT QU'ILS NE LA CHANGENT PAS.

JE QUITTE PARIS ET VOUS FAIS MES ADIEUX.

MERCI POUR VOTRE AIDE, BARNAVE.

DANS LA MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE QUE LES FEUILLANTS ET MOI DÉFENDONS, CHAQUE VETO ROYAL IRRITE LES JACOBINS.

À LEUR CLUB, BRISSOT DIT LE MOMENT VENU D'UNE NOUVELLE CROISADE DE LIBERTÉ UNIVERSELLE.

CE MÊME BRISSOT QUI DÉSIGNE L'EMPEREUR, MON FRÈRE, COMME L'ENNEMI PRINCIPAL.

QUE VOS RELATIONS AVEC L'AUTRICHE SOIENT SECRÈTES.

À L'ASSEMBLÉE, ILS VOUS ACCUSENT DÉJÀ DE TRAHISON CAR BEAUCOUP VEULENT LA GUERRE.

MOI AUSSI, JE VOULAIS LA GUERRE, ET LE ROI S'Y RÉSIGNAIT.

EN FÉVRIER, J'EUS UNE BELLE SURPRISE.

VOUS ! MALGRÉ LES DANGERS !

IL ME FALLAIT VOUS VOIR, AINSI QUE LE ROI.

JE SUIS TOUCHÉ QUE VOUS PROPOSIEZ UN PLAN D'ÉVASION, MAIS JE REFUSE DE QUITTER LE PAYS.

ALORS, VOUS ACCEPTEZ DE DÉCLARER LA GUERRE.

OUI, CAR DÈS QUE MON FRÈRE PREND LES ARMES, IL AURA DES RENSEIGNEMENTS PAR MES SOINS ET VOTRE INTERMÉDIAIRE.

LES FEUILLANTS NE VEULENT PAS LA GUERRE.

LES GIRONDINS LA VEULENT.

ET PUIS, VICTOIRE OU DÉFAITE DE LA FRANCE, UNE GUERRE DÉSTABILISERA LEUR RÉVOLUTION.

20 AVRIL.

ÇA Y EST, LA FRANCE DÉCLARE LA GUERRE À L'AUTRICHE.

ON A BIEN FAIT DE REMPLACER LES MINISTRES FEUILLANTS POUR DES GIRONDINS ET DE CONFISQUER LES BIENS DES ÉMIGRÉS.

MAIS FAUDRA SURVEILLER MADAME VETO.

LA MORT DE VOTRE FRÈRE A PRÉCIPITÉ LES CHOSES.

OUI, CHÈRE LAMBALLE, MON NEVEU FRANÇOIS EST UN JEUNE EMPEREUR RAVI DE FAIRE LA GUERRE AUX ANTI-ROYALISTES.

VOUS SAVEZ QUE LA GUILLOTINE A FONCTIONNÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS ? ET POUR COUPER LE COU D'UN VOLEUR ?

BARBARE, MAIS EFFICACE.

SAUF QUE ÇA VA TROP VITE ET LE PEUPLE S'EN PLAINT.

ET IL CHANTE : *RENDEZ-MOI MA POTENCE DE BOIS.*

TOUS APPROUVENT LA GUERRE, MAIS TROIS RÉGIMENTS FRANÇAIS SONT DÉJÀ PASSÉS DU CÔTÉ DES ÉMIGRÉS.

ET JE SUIS ACCUSÉE D'ÊTRE RESPONSABLE DE NOS DÉFAITES.

MOI, LE COMITÉ AUTRICHIEN !

ON VOUS ACCUSE DE TRAHIR VOTRE PAYS LA FRANCE.

NON, MON PAYS, C'EST LA ROYAUTÉ.

SACHEZ QU'AUJOURD'HUI 29 MAI, L'ASSEMBLÉE A DISSOUS NOTRE GARDE ROYALE.

L'AUTRICHIENNE DÉVOILE NOS SECRETS MILITAIRES À SON NEVEU ET POUSSE CAPET AU VETO SUR LA LEVÉE DES FÉDÉRÉS DANS PARIS ET LE DÉCRET SUR LES PRÊTRES RÉFRACTAIRES.

AH, ÇA IRA, ÇA IRA, ÇA IRA, LES ARISTOCRATES À LA LANTERNE !

AH, ÇA IRA, ÇA IRA, ÇA IRA, LES ARISTOCRATES ON LES PENDRA !

TU N'AS PAS L'AIR CONTENT, ROBESPIERRE.

TOUT ÇA EST PRÉMATURÉ.

CE 20 JUIN, LES GIRONDINS POUSSÈRENT LE PEUPLE JUSQU'À CHEZ NOUS ET PRIRENT LE ROI EN OTAGE.

Vive la Nation

Liberté

MOI, CHEVALIER DE ROUGEVILLE, JE VOUS PROTÈGE.

RETIREZ LE VETO, MONSIEUR LE MENTEUR.

VOUS ME METTEZ DE FORCE LE BONNET ROUGE DES RÉVOLUTIONNAIRES ET M'OBLIGEZ À TRINQUER AVEC VOUS, MAIS LA LOI DE LA CONSTITUTION ME PERMET DE REFUSER DE RETIRER MON VETO.

CES BRUTES ONT ENFIN ÉVACUÉ LES TUILERIES, MAIS ILS VOUS ONT HUMILIÉ.

JE LEUR AI TENU TÊTE.

SON COURAGE LUI VALUT UN REGAIN DE POPULARITÉ, MAIS NOUS SAVIONS QUE TOUT DANGER N'ÉTAIT PAS ÉCARTÉ.

QUELQUES JOURS PLUS TARD, LA FAYETTE S'ADRESSA À L'ASSEMBLÉE.

À BAS VETO !

IL NOUS FAUT POURSUIVRE POUR CRIME DE HAUTE TRAHISON LES AUTEURS DES HORREURS DU 20 JUIN ET PRENDRE DES MESURES POUR FAIRE RESPECTER L'AUTORITÉ DU ROI.

SILENCE, LA FAYETTE !

À BAS VETO !

JE CRAINS POUR VOS VIES ET JE VAIS ORGANISER VOTRE DÉPART VERS COMPIÈGNE.

L'IDÉE N'EST PAS MAUVAISE.

CE N'ÉTAIT PAS MON OPINION.

NE FAISONS PAS CONFIANCE À LA FAYETTE, IL NOUS TRAHIRAIT.

HORS DE FRANCE, ON TRAVAILLE À NOUS LA RENDRE.

PEUT-ÊTRE, MAIS NOUS NE SOMMES PLUS EN SÉCURITÉ.

LE 3 AOÛT, FUT PUBLIÉ LE MANIFESTE DU GÉNÉRAL BRUNSWICK, COMMANDANT L'ARMÉE D'AUTRICHE ET DE PRUSSE.

QUE LES GÉNÉRAUX, OFFICIERS, BAS-OFFICIERS ET SOLDATS DES TROUPES DE LA LIGNE FRANÇAISE SONT TOUS SOMMÉS DE REVENIR À LEUR ANCIENNE FIDÉLITÉ, ET DE SE SOUMETTRE SUR LE CHAMP AU ROI, LEUR LÉGITIME SOUVERAIN.

QUE LA VILLE DE PARIS ET TOUS SES HABITANTS SANS DISTINCTION SERONT TENUS DE SE SOUMETTRE SUR LE CHAMP ET SANS DÉLAI AU ROI...

QUE SI LE CHÂTEAU DES TUILERIES EST FORCÉ ET INSULTÉ, QUE S'IL EST FAIT LA MOINDRE VIOLENCE, LE MOINDRE OUTRAGE À LEURS MAJESTÉS, LE ROI OU LA FAMILLE ROYALE...

S'IL N'EST PAS POURVU IMMÉDIATEMENT À LEUR SÛRETÉ, LEUR CONSERVATION ET À LEURS LIBERTÉS...

NOUS EN TIRERONS UNE VENGEANCE EXEMPLAIRE À JAMAIS MÉMORABLE EN LIVRANT LA VILLE DE PARIS À UNE EXÉCUTION MILITAIRE ET À UNE SUBVERSION TOTALE, ET LES RÉVOLTÉS COUPABLES D'ATTENTATS AUX SUPPLICES QU'ILS AURONT MÉRITÉS.

ET PUIS QUOI ENCORE?

LES DÉFAITES MILITAIRES ET LES MENACES DE BRUNSWICK ONT ATTISÉ LA COLÈRE DES PARISIENS.

J'AI VOULU CE TEXTE AINSI, IL A ÉTÉ RÉDIGÉ SELON MA DEMANDE AU CHER FERSEN.

MAIS ON EXIGE LA FIN DE LA MONARCHIE. ON CRIE "VIVE LA NATION" DANS LES RUES.

VOUS ENTENDEZ LE TOCSIN ? À MINUIT !

MESDAMES, LE MAIRE PÉTION VIENT DE M'INFORMER DE LA VOLONTÉ DES INSURGÉS DE PRENDRE NOTRE PALAIS D'ASSAUT.

JE L'AI AUTORISÉ À RÉPONDRE À LA FORCE PAR LA FORCE.

JE REPARS À L'ASSEMBLÉE.

OUI, RÉGLEZ TOUT ÇA, SI VOUS LE POUVEZ.

LA NOUVELLE COMMUNE EST EN PLACE.

BIEN...

MONSIEUR ROEDERER, NOUS PENSONS CHERCHER REFUGE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE, MAIS VOULONS D'ABORD RÉSISTER PAR LA FORCE.

À BAS LE TRAÎTRE!

À BAS LE VETO!

VIVE LA NATION!

LES TROUPES ONT TOURNÉ LES CANONS CONTRE NOUS.

IL N'Y A PLUS QUE LES GARDES SUISSES POUR NOUS DÉFENDRE.

LE ROI NE PEUT PAS RECEVOIR UNE AUSSI GRANDE FOULE, IL VOUS FAUT DÉLÉGUER VINGT DES VÔTRES.

VIVE LA NATION !

À BAS LE ROI !

LA GARDE NATIONALE AVEC NOUS !

ILS VEULENT VOTRE ABDICATION ET QU'ELLE SOIT PRONONCÉE PAR L'ASSEMBLÉE.

QU'EST-CE QUI SUIT L'ABDICATION ?

MAIS...

VOTRE MAJESTÉ N'A PAS CINQ MINUTES À PERDRE, IL N'Y A DE SÛRETÉ POUR ELLE QUE DANS L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

IL N'Y A PAS ASSEZ D'HOMMES DANS LA COUR POUR DÉFENDRE LE CHÂTEAU, ET NOUS NE SOMMES PAS SÛRS D'EUX.

JE SUIS VENU ICI POUR ÉVITER UN GRAND CRIME, ET JE ME CROIRAI TOUJOURS EN SÛRETÉ AVEC MA FAMILLE, AU MILIEU DES REPRÉSENTANTS DE LA NATION.

NOUS FÛMES CONDUITS AU COUVENT DES FEUILLANTS, OÙ L'ON NOUS DONNA QUATRE CHAMBRES.

LES INSURGÉS OBTINRENT L'INSTITUTION D'UNE CONVENTION NATIONALE ET LA SUSPENSION DU ROI.

UN COMITÉ EXÉCUTIF RÉTABLIT LA CENSURE ET DEMANDA AUX CITOYENS DE DÉNONCER LES ROYALISTES.

PUIS CE FUT LA TOUR DU TEMPLE.

EN SEPTEMBRE, LES GIRONDINS OBTINRENT LA MAJORITÉ À LA CONVENTION NATIONALE, ABOLIRENT LA ROYAUTÉ ET DÉCLARÈRENT L'AN I DE LA RÉPUBLIQUE.

VOUS ÊTES ÉLU À NOS CÔTÉS, DUC D'ORLÉANS.

N'OUBLIEZ PAS QUE DORÉNAVANT, JE PRENDS LE NOM DE PHILIPPE ÉGALITÉ ET SUIS FAROUCHEMENT RÉPUBLICAIN.

Derniers actes

L'ANNÉE 1793 N'ANNONCE RIEN QUI SOIT RASSURANT.

QUE VOULEZ-VOUS?

VOTRE FAMILLE ET VOUS POUVEZ MONTER VOIR CAPET QUI SERA EXÉCUTÉ DEMAIN.

NE VENGE JAMAIS MA MORT.

JE LE PROMETS, PAPA.

SAINT-JUST, LE ROI A ÉTÉ CONDAMNÉ À LA GUILLOTINE À UNE VOIX PRÈS, CELLE DE PHILIPPE ÉGALITÉ, ANCIEN DUC D'ORLÉANS.

LE COUSIN EN A FAIT UNE HISTOIRE DE FAMILLE.

JE MEURS INNOCENT DE TOUS LES CRIMES QU'ON M'IMPUTE. JE PARDONNE AUX AUTEURS DE MA MORT. JE PRIE DIEU QUE LE SANG QUE VOUS ALLEZ RÉPANDRE NE RETOMBE JAMAIS SUR LA FRANCE.

TU VOIS QU'IL N'A PAS LE SANG BLEU !

LE COMTE DE PROVENCE S'EST PROCLAMÉ RÉGENT DE FRANCE ET JE VEUX M'ÉVADER D'ICI.

MON NOM EST TOULAN, GARDIEN AU TEMPLE, ET J'APPORTE UN BILLET DE LA REINE À REMETTRE AU GÉNÉRAL JARJARBIN.

C'EST MOI.

VOUS POUVEZ PRENDRE CONFIANCE DE L'HOMME QUI VOUS PARLE DE MA PART EN VOUS REMETTANT CE BILLET. SES SENTIMENTS ME SONT CONNUS : DEPUIS HUIT MOIS, IL N'A PAS VARIÉ.

J'AI DÉJÀ VOLÉ LES SOUVENIRS DU ROI POUR LES DONNER À LA REINE ET JE SOUHAITE MAINTENANT AIDER SON ÉVASION.

JE VEUX D'ABORD RENCONTRER LA REINE.

VOTRE TRAVESTI D'ALLUMEUR DE QUINQUETS EST UNE RÉUSSITE, FIDÈLE JARJAYES.

POUR L'ÉVASION DE VOTRE FAMILLE, IL FAUDRA AUSSI DES DÉGUISEMENTS.

ET SOUDOYER DES COMPLICES.

MARS 1793

LE SOULÈVEMENT DE LA VENDÉE A IMPOSÉ LA CRÉATION DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE POUR PUNIR LES ENNEMIS DU PEUPLE.

À COMMENCER PAR LES PROCHES DU ROI.

LA PROCLAMATION DE L'ÉTAT D'URGENCE REND NOTRE PLAN IMPOSSIBLE. ON NE PEUT FAIRE ÉVADER QUE LA REINE, MAIS ELLE REFUSE DE PARTIR SANS LES SIENS ET M'A DONNÉ CECI POUR VOUS.

Nous avons fait un beau rêve, mais nous y avons beaucoup ~~gagné en trouvant~~ encore dans cette occasion une nouvelle preuve de votre entier dévouement pour moi —

ELLE VOUS DEMANDE AUSSI DE FAIRE PARVENIR SES SOUVENIRS AU COMTE DE PROVENCE ET PORTER CE CARTON À FERSEN.

tutto a te mi guida

27 MARS 1793.

LA PUNITION D'UN TYRAN, OBTENUE APRÈS TANT DE DÉBATS ODIEUX, SERA-T-ELLE LE SEUL HOMMAGE QUE NOUS AYONS RENDU À LA LIBERTÉ ET L'ÉGALITÉ ?

SOUFFRIRONS-NOUS QU'IL ATTENDE TRANQUILLEMENT ICI LE FRUIT DE SES CRIMES ?

SOUFFRIRONS-NOUS QU'UN ÊTRE NON MOINS COUPABLE, NON MOINS ACCUSÉ PAR LA NATION, ET QU'ON A MÉNAGÉ JUSQU'ICI, COMME PAR UN RESTE DE SUPERSTITION POUR LA ROYAUTÉ…

UNE GRANDE RÉPUBLIQUE OUTRAGÉE AVEC TANT D'INSOLENCE, TRAHIE AVEC TANT D'AUDACE, ATTEND DE VOUS L'IMPULSION QUI DOIT RANIMER DANS TOUS LES CŒURS UNE SAINTE ANTIPATHIE POUR LA ROYAUTÉ, ET DONNER UNE NOUVELLE FORCE À L'ESPRIT PUBLIC.

TOUT ME CONDUIT À TOI.

20 JUIN.

CORTEY, EN TANT QUE CAPITAINE DE LA FORCE ARMÉE ET GARDE À LA TOUR DU TEMPLE, TU AS UN GRAND RÔLE À JOUER CE SOIR.

BARON DE BATZ, NOUS RÉUSSIRONS L'ÉVASION DE LA FAMILLE ROYALE.

J'AI ÉCHOUÉ À SAUVER LOUIS XVI SUR LE CHEMIN DE L'ÉCHAFAUD, MAIS NOUS RÉUSSIRONS POUR LA REINE ET LE DAUPHIN.

CAR J'AI BEAUCOUP DE CRAINTE DEPUIS LA TRAHISON DE DUMOURIEZ ET L'ÉLIMINATION DES GIRONDINS PAR LES JACOBINS DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

IL S'EN PRENDRAIT À LA REINE ?

POUR EUX, ELLE N'EST PLUS QUE LA VEUVE CAPET.

3 JUILLET 1793

LE PLAN DU BARON DE BATZ ÉTAIT BON.

JE NE PERDS PAS L'ESPOIR D'UNE ÉVASION, MALGRÉ CE NOUVEL ÉCHEC.

MAIS LA SUSPICION DE CE SAVETIER SIMON A TOUT FAIT RATER.

ATTENTION, ON VIENT.

VEUVE CAPET, PAR DÉCISION DE LA CONVENTION, VOTRE FILS VOUS EST RETIRÉ.

NON !

IL SERA SOUS LA GARDE ÉDUCATIVE DU SAVETIER SIMON EN QUI LA RÉVOLUTION A CONFIANCE.

NOTRE TRIUMVIRAT DOIT FÉLICITER FOUQUIER-TINVILLE POUR SA RAGE À OBTENIR L'EXÉCUTION DE CHARLOTTE CORDAY.

OUI, COUTHON, MAIS ELLE AVAIT ASSASSINÉ MARAT.

DONC COMMIS UN CRIME POLITIQUE.

ET POUR LA VEUVE CAPET, NOUS DÉCIDONS QUOI ?

SA SANTÉ SE DÉTÉRIORE DEPUIS QUE SON FILS LUI A ÉTÉ ENLEVÉ.

MON MÉDECIN L'A EXAMINÉE À MA DEMANDE. ELLE A DES SAIGNEMENTS FRÉQUENTS ET HORS CYCLE.

ALORS, ELLE NE SONGE PLUS À S'ÉVADER ?

PAS FORCÉMENT, ET IL FAUT DEMANDER À L'ASSEMBLÉE DE VOTER SON PROCÈS.

PAR SÉCURITÉ, TRANSFÉRONS-LA À LA CONCIERGERIE.

AVEC SA FAMILLE ?

NON. SEULE.

DÉPÊCHE-TOI, VEUVE CAPET. TON CARROSSE T'ATTEND POUR LA CONCIERGERIE.

MARIE-THÉRÈSE, MA FILLE, PRENDS SOIN DE MON JOURNAL.

TU SERAS SURVEILLÉE JOUR ET NUIT.

LA MALADIE ET LA SOLITUDE ME MINENT EN CETTE FIN AOÛT QUAND LE CONTRÔLEUR DES PRISONS MICHONIS ENTRE DANS MA CELLULE AVEC UN HOMME QUE JE RECONNAIS.

MOI, CHEVALIER DE ROUGEVILLE, JE VOUS PROTÈGE.

J'ai des hommes et de l'argent

"JE SUIS GARDÉE À VUE, JE NE PARLE À PERSONNE, JE ME FIE À VOUS, JE VIENDRAI."

POUR MICHONIS CONTRE RÉCOMPENSE.

CETTE NUIT OU 2 AU 3 SEPTEMBRE, MON ÉVASION VA RÉUSSIR CAR JE PARS SEULE ET CE BON ROUGEVILLE A DÉPENSÉ 400 LOUIS D'OR ET 10000 LIVRES POUR ACHETER MES GEÔLIERS.

PERSONNE NE ME BARRE LE CHEMIN.

JE VOUS RECONDUIS AU CACHOT.

MAIS VOUS AVIEZ PROMIS...

MICHONIS EST ARRÊTÉ. ROUGEVILLE A FUI ET JE N'AI DONNÉ AUCUN NOM PENDANT L'INTERROGATOIRE.

IL NE RESTE PLUS QU'À ATTENDRE LE PROCÈS.

MARIE-ANTOINETTE SE TIENT TRANQUILLE DEPUIS LA TENTATIVE RATÉE DE DÉBUT SEPTEMBRE.

ELLE SAIT QUE L'ÉVASION N'EST PLUS POSSIBLE DEPUIS QUE GARDES ET CONCIERGES NE PEUVENT PLUS SE FAIRE GRAISSER LA PATTE POUR MONTRER LA VEUVE CAPET AUX CURIEUX OU COMPLOTER AVEC DES ROYALISTES.

JE PENSE QU'ELLE SE CONCENTRE SUR SON PROCÈS DONT L'INSTRUCTION COMMENCE DEMAIN.

ELLE ESPÈRE LE GAGNER?

OÙ A-T-ELLE LA TÊTE? FOUQUIER-TINVILLE NE LA LUI LAISSERA PAS SUR LES ÉPAULES.

Sans issue

LA SŒUR ET LA TANTE CONTESTENT LES ALLÉGATIONS DU DAUPHIN, ENFIN, JE VEUX DIRE DU GAMIN CAPET.

MAIS HIER, IL A BIEN ADMIS CE QUE NOUS APPELONS UN INCESTE AVEC SA MÈRE.

VOUS L'AVEZ HABILEMENT QUESTIONNÉ POUR OBTENIR CELA.

LE DOSSIER EST VIDE ! IL FAUT BIEN DES TÉMOINS.

DONC METTONS CETTE HISTOIRE D'INCESTE AU DOSSIER.

TOUT ÇA EST UNE COMÉDIE ; LA REINE EST DÉJÀ MORTE.

12 OCTOBRE 1793.

COMMENÇONS, HERMAN.

OUI, FOUQUIER-TINVILLE.

NOM, ÂGE, PROFESSION, PAYS ET DEMEURE?

MARIE-ANTOINETTE DE LORRAINE D'AUTRICHE, 37 ANS, VEUVE DU ROI DE FRANCE.

JE N'AI PAS PEUR.

NON CONTENTE DE DILAPIDER D'UNE MANIÈRE EFFROYABLE LES FINANCES DE LA FRANCE, FRUIT DES SUEURS DU PEUPLE, POUR VOS PLAISIRS ET VOS INTRIGUES, DE CONCERT AVEC D'INFÂMES MINISTRES, VOUS AVEZ FAIT PASSER À L'EMPEREUR DES MILLIONS POUR SERVIR CONTRE LE PEUPLE QUI VOUS NOURRISSAIT.

JAMAIS, JE SAIS QUE SOUVENT ON S'EST SERVI DE CE MOYEN CONTRE MOI, QUE J'AIMAIS TROP MON ÉPOUX POUR DILAPIDER L'ARGENT DE SON PAYS; QUE MON FRÈRE N'AVAIT PAS BESOIN DE L'ARGENT DE LA FRANCE; ET PAR LES MÊMES PRINCIPES QUI M'ATTACHAIENT À LA FRANCE, JE NE LUI AURAIS POINT DONNÉ.

AUX DÉCRETS RENDUS DANS LE COURANT DE NOVEMBRE 1791, CONCERNANT VOS FRÈRES, LES ÉMIGRÉS, LES PRÊTRES RÉFRACTAIRES ET FANATIQUES, CE N'EST PAS VOUS QUI AVEZ DÉTERMINÉ LOUIS CAPET À APPOSER SON VETO À CES DÉCRETS?

MON ÉPOUX N'AVAIT PAS BESOIN QU'ON LE PRESSÂT POUR FAIRE CE QU'IL CROYAIT DE SON DEVOIR.

C'EST VOUS QUI AVEZ APPRIS À LOUIS CAPET CET ART DE PROFONDE DISSIMULATION, AVEC LAQUELLE IL A TROMPÉ TROP LONGTEMPS LE BON PEUPLE FRANÇAIS, QUI NE SE DOUTAIT PAS QU'ON PÛT PORTER À UN TEL DEGRÉ LA SCÉLÉRATESSE ET LA PERFIDIE?

OUI, LE PEUPLE A ÉTÉ TROMPÉ, IL L'A ÉTÉ CRUELLEMENT, MAIS CE N'EST NI PAR LUI, NI PAR MOI.

VOUS N'AVEZ JAMAIS CESSÉ UN MOMENT DE VOULOIR DÉTRUIRE LA LIBERTÉ. VOUS VOULIEZ À QUELQUES PRIX QUE CE FUT REMONTER AU TRÔNE SUR LES CADAVRES DES PATRIOTES.

NOUS N'AVIONS PAS BESOIN DE REMONTER SUR LE TRÔNE, NOUS Y ÉTIONS. NOUS N'AVONS JAMAIS DÉSIRÉ QUE LE BONHEUR DE LA FRANCE, QU'ELLE SOIT HEUREUSE.

15 OCTOBRE 1793.

OÙ AVEZ-VOUS PRIS L'ARGENT AVEC LEQUEL VOUS AVEZ FAIT CONSTRUIRE ET MEUBLER LE PETIT TRIANON, DANS LEQUEL VOUS DONNIEZ DES FÊTES DONT VOUS ÉTIEZ TOUJOURS LA DÉESSE?

C'ÉTAIT UN FONDS QUE L'ON AVAIT DESTINÉ À CET EFFET.

IL FALLAIT QUE CE FONDS FUT CONSÉQUENT, CAR LE PETIT TRIANON DOIT AVOIR COÛTÉ DES SOMMES ÉNORMES.

IL EST POSSIBLE QUE LE PETIT TRIANON AIT COÛTÉ DES SOMMES IMMENSES, PEUT-ÊTRE PLUS QUE JE NE L'AURAIS DÉSIRÉ...

N'EST-CE PAS AU PETIT TRIANON QUE VOUS AVEZ CONNU LA FEMME LA MOTTE?

JE NE L'AI JAMAIS VUE.

VOUS PERSISTEZ À NIER QUE VOUS L'AYEZ CONNUE?

MON PLAN N'EST PAS LA DÉNÉGATION; C'EST LA VÉRITÉ QUE J'AI DITE ET QUE JE CONTINUERAI À DIRE.

LES TÉMOINS DÉFILENT, LE PIRE ÉTANT HÉBERT QUI M'ACCUSE D'INCESTE AVEC MON ENFANT.

CITOYEN PRÉSIDENT, L'ACCUSÉE N'A RIEN RÉPONDU SUR CE QUI S'EST PASSÉ ENTRE SON FILS ET ELLE.

SI JE N'AI PAS RÉPONDU, C'EST QUE LA NATURE SE REFUSE À RÉPONDRE À UNE PAREILLE INCULPATION FAITE À UNE MÈRE. J'EN APPELLE À TOUTES CELLES QUI PEUVENT SE TROUVER ICI.

SUSPENSION DES DÉBATS...

IMBÉCILE D'HÉBERT ! IL L'A RENDUE SYMPATHIQUE...

QU'AVEZ-VOUS À AJOUTER ?

HIER, JE NE CONNAISSAIS PAS LES TÉMOINS, J'IGNORAIS CE QU'ILS ALLAIENT DÉPOSER CONTRE MOI.

EH, BIEN ! PERSONNE N'A ARTICULÉ CONTRE MOI AUCUN FAIT POSITIF.

JE FINIS EN OBSERVANT QUE JE N'ÉTAIS QUE LA FEMME DE LOUIS XVI ET QU'IL FALLAIT BIEN QUE JE ME CONFORMASSE À SES VOLONTÉS.

FOUQUIER-TINVILLE A FAIT ARRÊTER LES AVOCATS DE L'AUTRICHIENNE POUR ROYALISME. MAINTENANT, ILS PLAIDENT ENTRE DEUX GENDARMES.

BIEN FAIT POUR EUX !

EST-IL CONSTANT QU'IL AIT EXISTÉ DES MANOEUVRES ET INTELLIGENCES AVEC DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES ET AUTRES ENNEMIS EXTÉRIEURS DE LA RÉPUBLIQUE, LESDITES MANOEUVRES ET TENDANT À LEUR FOURNIR DES SECOURS EN ARGENT, INTELLIGENCES À LEUR DONNER L'ENTRÉE DU TERRITOIRE FRANÇAIS ET À FAVORISER LE PROGRÈS DE LEURS ARMES?

MARIE-ANTOINETTE D'AUTRICHE, VEUVE DE LOUIS CAPET, EST-ELLE CONVAINCUE D'AVOIR COOPÉRÉ À CES MANOEUVRES ET D'AVOIR ENTRETENU CES INTELLIGENCES?

EST-IL CONSTANT QU'IL AIT EXISTÉ UN COMPLOT ET UNE CONSPIRATION TENDANT À ALLUMER LA GUERRE CIVILE DANS L'INTÉRIEUR DE LA RÉPUBLIQUE?

MARIE-ANTOINETTE D'AUTRICHE, VEUVE DE LOUIS CAPET, EST-ELLE CONVAINCUE D'AVOIR PARTICIPÉ À CE COMPLOT ET À CETTE CONSPIRATION?

OUI, AUX QUATRE ACCUSATIONS.

UN DERNIER COMPLOT ÉVENTÉ POUR SAUVER LA VEUVE CAPET. NOS AGENTS ONT BIEN TRAVAILLÉ.

LE COUPABLE EST UN JEUNE PERRUQUIER DE 19 ANS!

BELLE JEUNESSE AVEC UNE CENTAINE DE COMPLICES.

À MON AVIS, MARIE-ANTOINETTE N'Y CROYAIT PAS.

ELLE SAIT QUE SON MONDE EST FINI.

SA VIE AUSSI... DEMAIN, LA GUILLOTINE!

ON M'ENVOIE UN PRÊTRE QUI A PRÊTÉ SERMENT À LA RÉPUBLIQUE.

JE VIENS VOUS CONFESSER.

JE NE RECONNAIS COMME SERVITEURS DE DIEU QUE LES PRÊTRES NON ASSERMENTÉS.

PLUS TARD, UNE AUTRE VISITE...

JE SUIS LE BOURREAU ET DOIS COUPER VOS CHEVEUX.

TOUT EST CONSOMMÉ.

JE PENSE À MON FILS, À MA FILLE ET À CE QU'ILS VONT DEVENIR...

ET JE PENSE À L'AMI AIMÉ...

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Portrait de Marie-Antoinette en veuve, au Temple par le peintre Jean-Louis Prieur, à partir d'un prototype dû à Alexandre Kucharski (1741-1819) qui aurait été esquissé par l'artiste lors d'une visite au Temple.

© Photo Josse / Bridgeman Images

MARIE-ANTOINETTE (1755-1793)

Agrégé d'histoire et docteur es lettres, Jean Tulard a notamment été professeur à l'université de Paris-Sorbonne et à l'Institut d'études politiques de Paris. Membre de l'Académie des sciences morales et politiques, il est considéré comme l'un des meilleurs spécialistes des périodes révolutionnaire et napoléonienne auxquelles il a consacré plus d'une trentaine d'ouvrages.

LA FIN D'UNE REINE

L'échec de la fuite du roi reconnu à Varennes et ramené à Paris le 25 juin 1791, marque la fin de la confiance entre le peuple et son souverain.

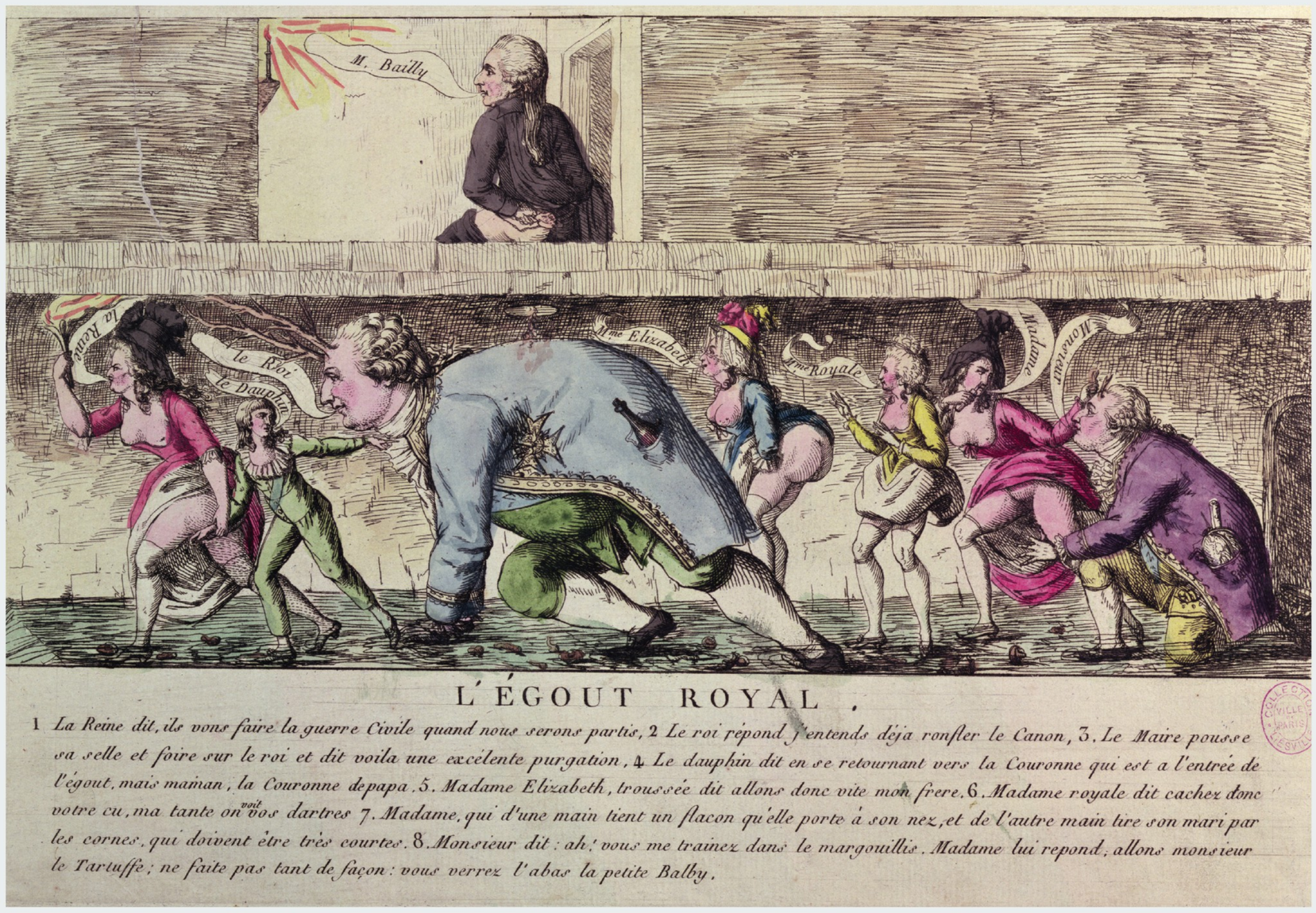

L'Égout Royal est une caricature de la fuite manquée de la famille royale le 21 juin 1791.

© Archives Charmet / Bridgeman Images

La guerre

Mais par qui remplacer Louis XVI ? Le duc d'Orléans, au cœur de toutes les intrigues, a laissé passer sa chance en refusant la régence malgré les conseils de Choderlos de Laclos. Finalement l'assemblée constituante maintient Louis XVI sur le trône. Il sera roi des Français. Toutefois l'idée de république prend son essor. Une manifestation, le 17 juillet 1791 au Champ-de-Mars, aux cris de « Point de roi ! » est dispersée dans le sang par La Fayette.

Le 1er octobre 1791, la Constituante laisse place à l'assemblée législative partagée entre Feuillants à droite, dont Barnave qui a accompagné la Reine lors du retour de Varennes et a été séduit par elle, et les Girondins à gauche.

La nouvelle assemblée formée de députés nouveaux et souvent inexpérimentés doit faire face à deux problèmes. Le premier est celui de l'émigration dont le Comte d'Artois a pris la tête et qui constitue un danger pour la Révolution. Le second est la menace d'une intervention de l'Autriche et de la Prusse. On veut y voir l'influence de la Reine. Ce sont surtout les Girondins qui prennent l'initiative de déclarer la guerre, le 20 avril 1792, au seul « roi de Hongrie et de Bohême », comprenons l'Autriche, dans le souci de ménager la Prusse, ce qui fut vain.

Le roi approuva le vote, conseillé par Marie-Antoinette. Si la guerre était victorieuse, son prestige en sortirait grandi, si la guerre était perdue, les vainqueurs restaureraient son autorité. Marie-Antoinette était en relations fréquentes avec son neveu François II qui venait de succéder, le 1er mars, à l'empereur Léopold II décédé. Mal préparée, la guerre tourna à la catastrophe. On accusa Marie-Antoinette de transmettre des renseignements aux ennemis. De son côté, influencé par la Reine, Louis XVI opposa son veto aux décrets du 27 mai sur la déportation des prêtres réfractaires et du 8 juin sur la formation d'un camp de fédérés de Paris. Le couple royal est désormais surnommé « Monsieur et Madame Veto ».

La chute de la monarchie

Pour briser la résistance du roi, le peuple envahit les Tuileries le 20 juin 1792. Le roi accepte le bonnet phrygien et le verre de vin, mais ne cède pas.

Il pouvait être d'autant plus ferme que le duc de Brunswick marchait sur Paris et qu'apprenant l'invasion des Tuileries, il menaçait dans un manifeste de détruire la capitale si l'on touchait à la personne du roi.

Le manifeste connu dans Paris, le peuple attaqua les Tuileries, le 10 août, obligeant la famille royale à se réfugier à l'Assemblée législative. Louis XVI est suspendu de ses fonctions.

Finalement la famille royale accompagnée de Madame Élisabeth, sœur du roi, après un passage aux Feuillants, est transférée à la tour du Temple qui devient sa prison.

La chute de la Monarchie est suivie en septembre par les massacres des suspects incarcérés dans les prisons de Paris. On craignait qu'ils ne dénoncent les patriotes si Brunswick entrait dans Paris. Parmi les victimes la princesse de Lamballe restée fidèle à la Reine. Sa tête portée au bout d'une pique fut promenée sous les fenêtres de Marie-Antoinette.

La victoire de Valmy, le 20 septembre 1792, sauve la capitale d'une invasion prussienne. Le 21 septembre, la royauté est abolie. Et la question se pose à nouveau : que faire de Louis XVI ? La découverte aux Tuileries d'une armoire de fer qui révèle les intrigues du monarque avec Mirabeau et les souverains étrangers, entraîne la décision, le 3 décembre, de traduire le roi devant la Convention.

Le procès s'ouvre le 11 décembre. À son issue, le roi est condamné à mort et exécuté le 21 janvier 1793.

La Reine se trouve maintenant au premier plan. Au Temple, elle vit avec sa belle-sœur Madame Élisabeth, le Dauphin devenu maintenant Louis XVII et sa sœur, Madame Royale.

Toutefois, le 5 juillet, Louis XVII est retiré à sa mère et confié, au Temple, à la garde d'un ancien cordonnier Simon qui a la tâche d'en faire un bon républicain.

Le retour à Paris le 25 juin 1791 de la famille royale après son arrestation à Varennes.

© Photo Josse / Bridgeman Images

LE PROCÈS DE MARIE-ANTOINETTE

Les deux ne font qu'un. Caricature de Louis XVI et Marie Antoinette comme un monstre à deux têtes tirant dans des directions opposées ; Louis porte des cornes de cocu et Marie Antoinette a la tête de Méduse portant des plumes d'autruche.

©Universal History Archive/UIG / Bridgeman Images

Un temps oubliée, Marie-Antoinette est l'objet de nouvelles attaques. On demande qu'elle soit jugée comme le roi. De nouveaux pamphlets paraissent dont une brochure de huit pages, intitulée *J'attends le procès de Marie-Antoinette*. Le journal d'Hébert, *le Père Duchesne*, multiplie les attaques.

Le 2 août 1793, elle est transférée à la Conciergerie. Les conditions sont d'abord moins rudes qu'au Temple. En conséquence, un complot est ourdi pour la faire évader : « la conspiration de l'œillet », révélée par le gendarme Gilbert. Un royaliste aurait été introduit dans la cellule de la Reine par Michonis, membre de la Commune de Paris et administrateur de police, chargé de la partie des prisons. Il y aurait laissé un message dissimulé dans un œillet. La Reine est changée de cellule et la surveillance de la Conciergerie renforcée.

Le 3 octobre, elle est déférée devant le Tribunal révolutionnaire. L'acte d'accusation a été rédigé par Fouquier-Tinville, accusateur public ; il observe que, « à l'instar des Messaline, Brunehaut, Frédégonde et Médicis que l'on qualifiait autrefois de reines de France et dont les noms sont à jamais odieux, Marie-Antoinette, veuve de Louis Capet, a été depuis son séjour en France, le fléau et la sangsue des Français ».

Elle est accusée d'avoir eu avec Vienne « des rapports contraires aux intérêts de la France », d'avoir « dilapidé d'une manière effroyable les finances de la France, fruit des sueurs du peuple, pour satisfaire des plaisirs désordonnés ». Elle aurait fait passer à l'empereur d'Autriche des millions qui lui ont servi et lui servent encore à soutenir la guerre contre la République. De plus, elle aurait entretenu, depuis la guerre « des intelligences et des correspondances criminelles et nuisibles à la France ». Est précisé qu'il s'agissait de « plans de campagne qui étaient convenus dans le conseil des ministres. »

La reine dans la prison de la Conciergerie. Illustration du 19ème

© Bridgeman Images

Mais Fouquier-Tinville manque de preuves et les témoins qui se succèdent, au nombre de quarante, du conventionnel Lecointre à Michel Gointre, employé au bureau de la Guerre, ne sont pas convaincants.

C'est le procès-verbal de l'interrogatoire du fils de Marie-Antoinette avouant certaines pratiques sexuelles auxquelles la Reine l'aurait initié qui provoqua la fameuse réplique de celle-ci : « j'en appelle à toutes les mères de France ».

Marie-Antoinette est condamnée à mort le 16 octobre 1793, à quatre heures et demie du matin. Reconduite à la Conciergerie, elle en sort à 11 heures, vêtue d'un déshabillé de piqué blanc. Elle monte sur la charrette avec un prêtre constitutionnel, escorté de détachements de gendarmerie à pied et à cheval.

Elle arrive à midi sur la place de la Révolution. Quelques minutes plus tard le bourreau montre sa tête au peuple.

Devenue reine trop jeune, Marie-Antoinette donne d'abord l'image d'une femme frivole et dépensière en un temps où les finances de l'État sont en crise et où les impôts qui pèsent uniquement sur le peuple, apparaissent trop lourds. L'affaire du collier lui est fatale.

Puis elle est confrontée à la montée d'un fort sentiment national. Quand les soldats de Dumouriez, sur le champ de bataille de Valmy crient « Vive la Nation ! », ils enterrent l'Europe cosmopolite des lumières dont Marie-Antoinette est issue.

Les sans-culottes s'appellent des « patriotes ». Pour eux, Marie-Antoinette est « l'étrangère », « l'Autrichienne ». Elle ne peut que servir son pays d'origine, l'Autriche, au détriment de la France. De là, la haine qu'elle suscite.

Du moins, abandonnée de tous, a-t-elle su montrer dans l'épreuve un courage et une dignité qui sont les qualités d'une reine.

Le procès de Marie-Antoinette en octobre 1793.
© Photo Josse / Bridgeman Images

Antoine Quentin Fouquier-Tinville tint le rôle de l'accusateur public du Tribunal révolutionnaire au procès de Marie-Antoinette.
© SeM/Universal Images Group / Bridgeman Images

LE MAKING OF

Versailles : la douceur de vivre

Très vite, Marie-Antoinette a dû faire face à l'impopularité.

Dauphine puis reine, Marie-Antoinette paraît trop jeune, trop légère, trop dépensière, trop soumise à l'influence de sa favorite, Madame de Polignac, pour ne pas susciter les critiques.

« … les jeux frivoles, loin des devoirs d'une souveraine. »

L'ambassadeur d'Autriche à Paris, Mercy d'Argenteau s'en inquiète : « cette Madame de Polignac est bien jeune et son influence peut être désastreuse en tirant Marie-Antoinette vers les jeux frivoles, loin des devoirs d'une souveraine. » Et c'est bien ce qui se passe au Petit-Trianon que le roi lui a offert. On s'y amuse, on y élève des moutons, on y fait tirer des feux d'artifice.

Sa liaison avec Fersen fait jaser et surtout l'affaire du collier (voir tome I) achève de la discréditer. Elle passe pour tromper le roi et ruiner la France.

Le temps des pamphlets

Malgré la censure, les pamphlets la prennent très tôt pour cible. Le premier connu qui s'intitule *Le lever de l'aurore*, circule au moment où elle devient reine. Ils vont se multiplier. Elle feint de ne pas les prendre au sérieux dans ses lettres à Marie-Thérèse, sa mère, qui à Vienne s'inquiète devant ces attaques.

Estampes libertines et gravures obscènes

La satire tourne à la pornographie : on lui prête des liaisons évoquées souvent en termes orduriers. Le comte d'Artois, frère du roi et compagnon de ses plaisirs, et surtout le Suédois Fersen lui sont prêtés comme amants. L'illustration prolonge le texte, sans parler d'estampes libertines et de gravures obscènes. À son propos on évoque Messaline ou Frédégonde.

Des poèmes sont publiés sur ses prétendues amours avec Madame de Polignac. On affirme que le Dauphin n'est pas le fils de Louis XVI.

Qui est derrière cette campagne de dénigrement ? Le comte de Provence et le duc d'Orléans qui cherchent à discréditer le roi pour s'emparer du trône. Mais il existe aussi une hostilité spontanée.

L'Autrichienne

Cette hostilité vient aussi de ses origines autrichiennes : on a gardé un mauvais souvenir des désastres de la guerre de Sept ans, quand Vienne était l'alliée de Versailles.

Avec les débuts de la Révolution, on lui prête une influence désastreuse sur le roi, notamment dans le renvoi de Necker inspiré par le clan des Polignac.

« S'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche. »

Des mots lui sont attribués comme, au moment où la famine menace Paris : « S'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche. »

On assure que c'est elle qui a organisé la fuite du roi, qui l'incite à opposer son veto aux décrets de l'assemblée législative. De là son surnom de « Madame Veto ».

On chante la *Carmagnole*, on lit le *Père Duchesne* qui ne cessent de l'attaquer.

Elle reste l'Autrichienne accusée de renseigner Vienne sur les plans de campagne de la France en guerre avec « le roi de Bohème et de Hongrie » à partir d'avril 1792.

Tout change avec son procès : son attitude et ses mots retournent l'opinion en sa faveur. Du moins la haine s'apaise.

Pas question de la critiquer sous Napoléon qui épouse en 1811 sa nièce Marie-Louise.

DU PAMPHLET À LA LÉGENDE

L'historiographie de Marie-Antoinette

La Restauration la réhabilite. Une chapelle expiatoire est édifiée. Chateaubriand dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, retient de ses rencontres avec Marie-Antoinette le sourire de la reine. Lorsque les restes de Louis XVI et de son épouse sont transférés à Saint-Denis, Chateaubriand croit retrouver ce sourire lorsqu'on déterre la tête de l'infortunée souveraine.

L'historiographie s'en empare. Les Goncourt écrivent une histoire de Marie-Antoinette en 1858 et s'éprennent de leur sujet au fil de leurs recherches ; Barbey d'Aurevilly, rendant compte du livre écrit que « le sort de Marie-Antoinette lui paraît être le seul crime qui pourrait empêcher Dieu de pardonner à la Révolution ».

Dans une biographie constamment rééditée, l'autrichien Stefan Zweig écrit que « la destinée fit de la déesse de la grâce et du goût la reine éprouvée et élue de toutes les souffrances ». Les livres sur Marie-Antoinette se multiplient. Le roman n'a pas attendu l'histoire. Dumas popularise Marie-Antoinette dans son fameux *Chevalier de Maison-Rouge*, paru en 1846, puis dans *Le Collier de la reine*. De nos jours, citons *La nuit de l'été* de Didier Decoin (sur Varennes) et Chantal Thomas dans *Les adieux à la Reine*.

Elle est la reine de France la plus portée à l'écran et le sujet de grandes expositions.

La légende noire est oubliée. ■

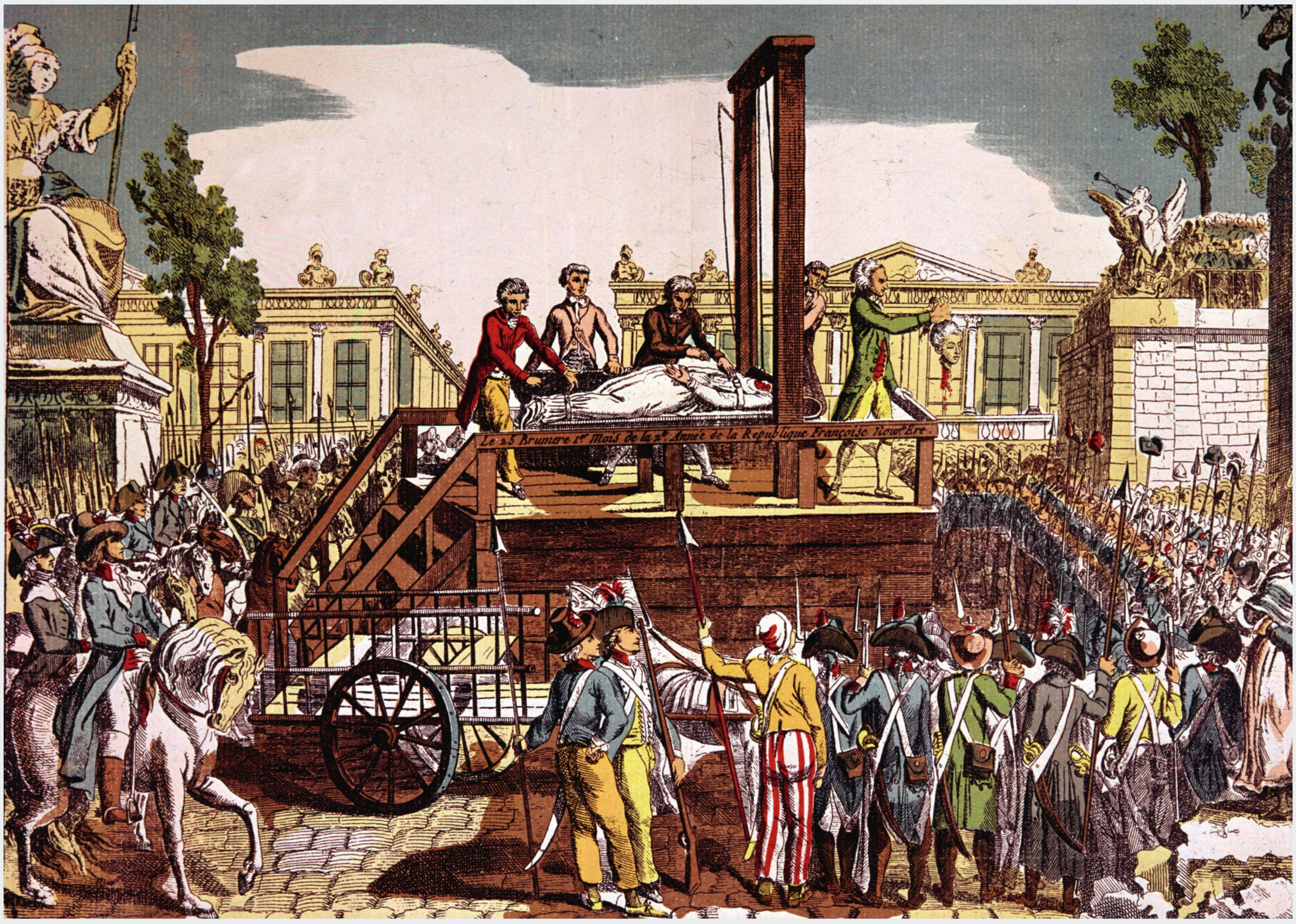

L'exécution par décapitation de Marie-Antoinette, condamnée pour haute trahison, le 16 octobre 1793.

© Bridgeman Images

Kirsten Dunst jouant Marie-Antoinette dans le film de Sofia Coppola, en compétition au festival de Cannes en 2006.
© Sony Pictures Classics / Everett Collection / Bridgeman Images

Chronologie de Marie-Antoinette (deuxième partie)

21 juin 1791 : Le roi et la reine sont arrêtés à Varennes.
25 juin 1791 : Retour du roi et de la reine à Paris, aux Tuileries.
1er mars 1792 : Mort de l'empereur Léopold, frère de Marie-Antoinette.
11 juin 1792 : Le roi oppose son veto aux décrets du 27 mai sur la déportation des prêtres réfractaires et du 8 juin sur la formation d'un camp de fédérés. Le roi et la reine deviennent « Monsieur et Madame veto ».
20 juin 1792 : La foule envahit les Tuileries pour faire lever le veto. Le roi refuse.
10 août 1792 : Attaque du Palais des Tuileries par la foule. La monarchie est renversée.
13 août 1792 : La famille royale est transférée au Temple.
3 septembre 1792 : Massacre de la princesse de Lamballe. Sa tête est promenée sous les fenêtres de la Reine.
21 janvier 1793 : Exécution de Louis XVI.
3 juillet 1793 : Le dauphin est séparé de sa mère.
14 octobre 1793 : Marie-Antoinette comparaît devant le Tribunal révolutionnaire.
16 octobre 1793 : Exécution de Marie-Antoinette.

Principaux films

- 1914 : **LE CHEVALIER DE MAISON-ROUGE** d'Albert Capellani avec Marie-Louise Derval.
- 1926 : **NAPOLÉON** vu par Abel Gance avec Suzanne Bianchetti.
- 1929 : **LE COLLIER DE LA REINE** de Gaston Ravel et Tony Le Kain, avec Diana Karenne.
- 1937 : **LA MARSEILLAISE** de Jean Renoir avec Lise Delamare.
- 1938 : **MARIE-ANTOINETTE** de Woosbridge Van Dyke avec Norma Shearer.
- 1945 : **L'AFFAIRE DU COLLIER DE LA REINE** de Marcel Lherbier avec Marion Dorian.
- 1953 : **SI VERSAILLES M'ÉTAIT CONTÉ** de Sacha Guitry avec Lana Marconi.
- 1955 : **MARIE-ANTOINETTE** de Jean Delannoy avec Michèle Morgan.
- 1982 : **LA NUIT DE VARENNES** d'Ettore Scola avec Eléonore Hirt.
- 1989 : **LA RÉVOLUTION FRANÇAISE** de Robert Enrico et Richard Heffron avec Jane Seymour.
- 1990 : **L'AUTRICHIENNE** de Granier-Deferre avec Ute Lemper.
- 2006 : **MARIE-ANTOINETTE** de Sofia Coppola avec Kirsten Dunst.
- 2012 : **LES ADIEUX À LA REINE** de Benoit Jacquot avec Diane Kruger.
- 2019 : **ILS ONT JUGÉ LA REINE**, téléfilm d'Alain Brunard avec Maud Wyler.

LA COLLECTION

Les éditions Glénat et Fayard sont fiers d'associer leurs talents pour lancer en collaboration avec le journal *Le Monde* cette grande collection de bandes dessinées historiques intitulée « Les Grands personnages de l'histoire en bandes dessinées ».

Les meilleurs historiens universitaires, scénaristes et dessinateurs de bandes dessinées ont uni leurs talents pour raconter dans ces albums la vie passionnante de figures historiques majeures, de tous pays, et de toutes époques.

Ainsi le lecteur découvrira au fil de ces publications les portraits biographiques de personnages aussi influents que Vercingétorix, Jeanne d'Arc, Napoléon, Charlemagne, Gengis Khan, Louis XIV, Jules César, Catherine de Médicis, Soliman le magnifique, Churchill, entre autres. Autant de destins flamboyants ayant marqué l'histoire du monde en façonnant notre époque contemporaine.
Tout au long de la collection, l'accent est mis sur un angle ou un aspect particulier du personnage historique concerné pour faire ressortir ses caractéristiques, ses qualités ou ses principaux faits d'armes.

Le récit en bandes dessinées est accompagné à la fin de chaque album par un dossier documentaire complet rédigé par l'auteur historien, lequel met en avant non seulement la méthode de travail, les sources fondant le récit qui précède, mais aussi le contexte de l'époque du personnage, en apportant son regard d'expert.

MARIE-ANTOINETTE

TOME 2

(1755 - 1793)

Reine populaire dans sa jeunesse, Marie-Antoinette voit l'affaire du collier et ses liens avec son Autriche natale enclencher un esprit de défiance, et elle est surnommée « Madame déficit » ou « l'Autrichienne », alors que pointe la Révolution. Sa modernité frivole des premiers temps se heurte alors aux changements politiques violents de l'Ancien Régime. Le départ forcé de Versailles, l'installation au Temple, la fuite de Varennes, l'exécution de Louis XVI sont autant d'épisodes d'une longue marche vers la guillotine.

DANS LA MÊME COLLECTION

Vercingétorix • Charlemagne • Louis XIV • Jeanne d'Arc • Lénine • Catherine de Médicis • Napoléon Bonaparte • Jules César
Gengis Khan • Winston Churchill • Saint Louis • Robespierre • Alexandre le Grand • Georges Clemenceau • Mao Zedong
François Ier • Marco Polo • Jean Jaurès • Le Grand Saladin • Philippe le Bel • John Fitzgerald Kennedy...

ISBN 978-2-35710-717-5
M 04343 - 46 - F: 8,99 € - EY

Prix :
France : 8,99 €
Belgique : 9,99 €
Luxembourg : 9,99 €
Québec : 13,50 CND
Suisse : 15 CHF

46
S
MARIE-ANTOINETTE - TOME 2

Glénat | fayard